

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12 rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Métro ligne 7 station Pierre et Marie Curie  
Tél. : 01 56 20 88 88 - Fax : 01 56 20 88 99 - Internet : www.ffct.org - Email : info@ffct.org

Reconnue d'utilité publique depuis le 30 octobre 1978  
Agréée du ministère des Sports depuis le 30 novembre 1964  
Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28 juin 1991  
Délégation par l'État pour l'activité "Cyclotourisme" depuis le 4 avril 2006



## **Coordonnées de la personne qui écrit (Structure de la FFCT - club , Codep ou Ligue)**

Lettre adressée à  
Monsieur Hubert SEJOURNE, Commissaire enquêteur  
Siège de l'enquête  
12 rue de Noës – 50200 Courtils

Monsieur le commissaire Enquêteur,

Nous avons eu connaissance du projet d'aménagement de vélo Route et Voie Verte entre Poiley et le Mont-Saint-Michel.

### **Présentation succincte de l'association (Structure/club), nombre de clubs et / ou nombre de licenciés.**

Nos activités au sein de la Fédération française de cyclotourisme sont essentiellement tournées vers le tourisme à vélo et toutes formes d'activités liées à la pratique du vélo quels que soient l'âge et la condition physique.

Développer ce type de voie en direction du Mont-Saint-Michel est un engagement important pour développer le tourisme doux et le ministère du Tourisme peut confirmer qu'un cyclotouriste dépense par jours 80 euros au lieu de 50 pour un touriste motorisé. C'est donc un retour sur investissement pour la région, les commerces et structures d'accueil situés sur cet axe et dans un rayon de 15 km.

Il est avéré que la dimension économique est forte sur ce type de voie en consultant les résultats de la Loire à vélo. Il n'est pas utile par ailleurs de prouver la notoriété mondiale du Mont-Saint-Michel. Cette voie verte est le prolongement indispensable de la Véloscénie qui va de Paris au Mont-Saint-Michel. Cette continuité contribuera également à la notoriété du Mont accessible par ce mode de déplacement respectueux d'un site d'exception classé. Nos adhérents sont d'ailleurs incités à se rendre au Mont dans le cadre de la visite touristique de notre territoire à vélo.

Tous ces éléments sont à prendre en compte dans cette enquête pour motiver la création de cette voie verte qui entrera dans le plan de développement actuellement en cours porté par l'État afin de placer la France comme première destination mondiale du Tourisme à vélo. D'ailleurs, si l'accès au Mont-Saint-Michel n'entre pas dans le périmètre de l'enquête, nous rappelons notre souhait qu'il soit accessible le plus facilement possible aux cyclotouristes.

Il ne faut pas occulter aussi que localement, autour des communes concernées, cette voie permettra aux habitants de pouvoir disposer d'une aire de pratique sécurisée pour les activités de loisirs ou pour des déplacements locaux utiles aux activités quotidiennes.

Une voie verte, en permettant de favoriser l'usage en toute sécurité du vélo par le plus grand nombre, aide à limiter l'impact des transports motorisés pour des déplacements quotidiens ou de tourisme.

Ainsi, l'impact sur l'environnement, grâce à ce type d'aménagements est bénéfique.

Il en est de même concernant le bénéfice sur les dépenses de santé, et les données apportées dans l'étude d'impact le démontrent.

Tous ces éléments sont mis en évidence page 258 de l'étude d'impact.

En espérant que vous prendrez en compte les remarques faites par des usagers de ces voies dédiées aux vélos et aux autres modes doux de déplacement, je vous prie d'agréer Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

## **Signature de la structure/club ou licencié FFCT**

**Pour information :** La Véloscénie, lancée en 2012, est un itinéraire continu spécialement balisé permettant de relier Paris et l'Île-de-France à la baie du Mont-Saint-Michel via Chartres et la Normandie. Ce parcours exceptionnel traverse la vallée de Chevreuse, les collines du Perche et du Maine et le bocage Normand, avant d'atteindre la merveille ! Le parcours est ouvert à différents niveaux de difficulté avec de longues portions de voies vertes reliées par des routes tranquilles. Le parcours est aujourd'hui provisoire et non balisé en Île-de-France de Massy à Épernon. Mais il est facile de rejoindre les autres tronçons par train + vélo pour profiter des voies vertes. Avec ses sites inoubliables c'est assurément l'une des plus belles randonnées à vélo au départ de Paris.